

Grand Poitiers Communauté urbaine

Challenge de la Mobilité inter-établissements

Qu'est-ce que le challenge de la mobilité inter-établissements ?

Ce challenge est l'occasion pour les établissements participants de sensibiliser leurs salariés à la mobilité durable en les encourageant à utiliser des alternatives à la voiture individuelle durant la période du challenge. Les établissements ayant le meilleur taux de participation sont récompensés lors d'une remise des prix par les Vice présidents mobilité au mois de septembre (4 prix prévus selon la taille des établissements).

Il **se déroulera du 3 au 16 juin 2024**, il est clé en main et gratuit.

Depuis 2022 une cellule de conseil a été créée pour aider spécifiquement les employeurs dans leurs démarches et actions en faveur de la mobilité durable. Cet évènement vient donc enrichir l'accompagnement des employeurs proposé par Grand Poitiers.

Comment participer ?

Pour participer c'est très simple :

inscrivez votre établissements sur le site :

<https://www.challengedelamobilite.com/> (<https://www.challengedelamobilite.com/>)

Mobilisez vos collaborateurs à l'aide du

[kit de communication en ligne](https://www.challengedelamobilite.com/les-outils) (<https://www.challengedelamobilite.com/les-outils>)

gratuit

Déroulez le Challenge !

Un webinar est proposé le **30 avril de 9h à 9h30** pour expliquer le déroulement du Challenge,

[inscrivez vous](http://http://) (<http://http://>)

pour recevoir le lien de participation.

Pour l'année 2023, les lauréats étaient :

- Catégorie + de 500 salariés : Safran Electronics & Defense, Saint Benoit
- Catégorie 100-499 : INRAE - Centre Nouvelle-Aquitaine-Poitiers
- Catégorie 20-99 : TMH-novatec
- Catégorie moins de 20 salariés : brgm

<https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/deplacements/projets-et-conseil-en-mobilite/challenge-de-la-mobilite-inter-etablissements?>

Des objectifs environnementaux

L'enjeu de cet évènement est de **valoriser les modes de transports alternatifs** auprès des écoles: vélo, marche à pied, trottinette...

Pour chaque école, le challenge a donc pour objectif de mobiliser un maximum d'élèves à venir autrement qu'en voiture durant 1 semaine, des comptages sont effectués en classe par les enseignants et des classements sont effectués en fonction des résultats.

11 écoles du territoire ont participé pour la 2e édition en 2023. Les élus sont venus remettre des prix au lauréats au sein de leur école.



Une mobilité active favorise les impacts positifs sur notre santé, sur l'environnement et la sécurité routière.

En savoir plus

<https://www.challengedelamobilite.com/> (<https://www.challengedelamobilite.com/>)


Pour l'année 2023, les lauréats étaient :


- › Catégorie + de 500 salariés : Safran Electronics & Defense, Saint Benoit
- › Catégorie 100-499 : INRAE - Centre Nouvelle-Aquitaine-Poitiers
- › Catégorie 20-99 : TMH-novatec
- › Catégorie moins de 20 salariés : brgm



Contact

Cellule de conseil en mobilité

 [05.49.30.20.94](tel:05.49.30.20.94)

 [Courriel](#)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi